



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN
COMMUNE DE GEUDERTHEIM
ARRONDISSEMENT DE HAGUENAU-WISSEMBOURG

Nombre de membres élus : 23
Conseillers en fonction : 23
Conseillers présents : 16
Procurations : 07

Séance du 26 août 2022

**Extrait du Procès-verbal des délibérations de la Commune de GEUDERTHEIM
sous la Présidence de Monsieur Pierre GROSS, Maire**

Présents : MM. Yves OHLMANN, Marianne PETER, Jean-Luc JOACHIM, Arny EYERMANN, Nathalie BOUTINAUD, Yoan HEITZ, Stéphanie HENCHES, Pia JUNGER, Didier KNIPPER, Eric MASSON, Pascale MEYER, Frédéric MULLER, Jérémy OHLMANN, Sabrina RITTER, Michel URBAN

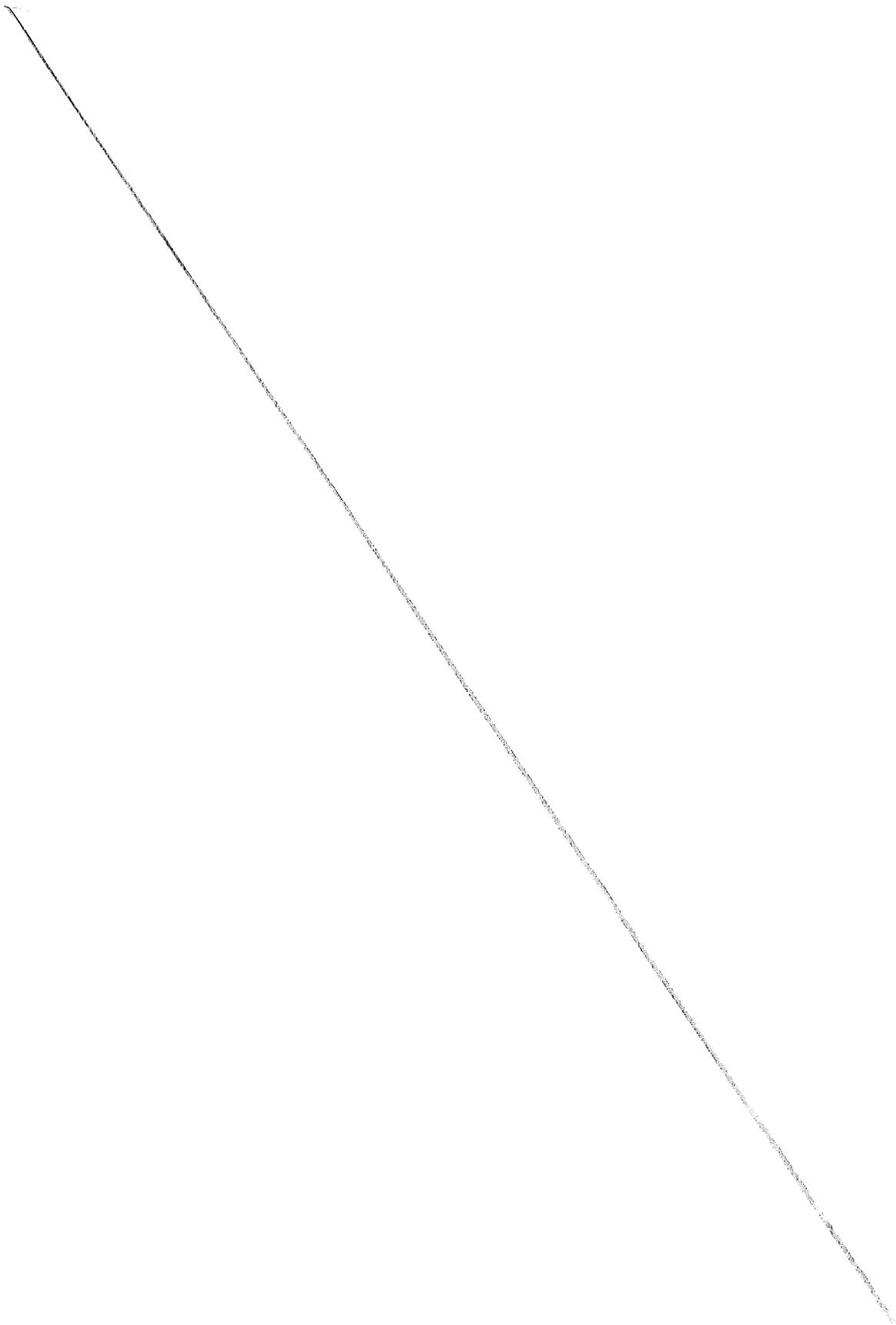
Membres absents excusés : MM.

Laurence ANCKENMANN	a donné	procuration de vote	à M. Didier KNIPPER
Frédéric JUNG	«	«	à Mme Sabrina RITTER
Barbara NEUNREUTHER	«	«	à Mme Nathalie BOUTINAUD
Rolph RIEDINGER	«	«	à M. Yves OHLMANN
Corinne ROEHLLY	«	«	à Mme Stéphanie HENCHES
Martine SCHWACH	«	«	à Mme Marianne PETER
Béatrice TREIL	«	«	à M. Jean-Luc JOACHIM.

ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la séance du 1^{er} juillet 2022
3. Communications diverses
4. Droits de préemption urbain
5. Personnel communal :
 - création d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe à temps complet
6. Grand Contournement Ouest : vente de parcelles tombant dans l'emprise de l'autoroute
7. Cour de l'école maternelle : aire de jeux - demande de subvention
8. Comité des Fêtes : versement d'un don

Divers



1. Désignation d'un secrétaire de séance

Conformément à l'article L 2121.5 du C.G.C.T., M. le Maire propose Mme Sabrina RITTER, conseillère municipale, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal valide la proposition *à l'unanimité*.

2. Approbation du compte-rendu de la séance du 1^{er} juillet 2022

M. le Maire soumet, à l'approbation des membres, le procès-verbal de la séance du 1^{er} juillet 2022.

Aucune observation n'étant formulée, celui-ci est adopté avec **22 VOIX POUR**
et 1 ABSTENTION.

3. Communications diverses

Pierre GROSS

- * La hausse impressionnante des tarifs dans tous les domaines, en particulier dans l'énergie : comme dans les autres collectivités, conduira à des dépenses de fonctionnement supplémentaires
- * Le traiteur MAECHLING, effectuant les livraisons des repas aux structures périscolaires, annoncent une augmentation du prix/repas de 4,75 € à 6,10 € TTC dès la rentrée 2022-2023. Il est prévu de prospecter...La grille tarifaire sera-t-elle à réajuster plus tôt que prévu ?
- * Le Centre des Finances Publiques de Brumath sera transféré au Service de Gestion Comptable (SGC) de Haguenau à compter du 1^{er} septembre 2022.
- * Mme Isabelle GAULLON, instruction de l'urbanisme/ATIP, est mutée à l'Eurométropole et est remplacée par Mme Marine LISSANDRE.

*

Agenda

- 10/09/22 Portes ouvertes au SMITOM de 13h à 18h
Portes ouvertes à l'école de musique intercommunale 9h à midi et 13h30 à 17h
- 20/09/22 Commission « révision du PLU »
- 30/09/22 Conseil Municipal
- 01/10/22 Inauguration de 3 actions emblématiques Grand Cycle de l'Eau sur le périmètre Basse Zorn : la passe-à-poissons de **Weyersheim**, la restauration écologique du Ried de **Hoerdt** et les bassins de rétention des coulées d'eau boueuse de **Geudertheim**

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS ENTRE LE 02/07/2022 ET LE 26/08/2022

N° d'enregistrement	Demandeur	Terrain	Nature de la construction/des travaux	Accordé le
PC 067 156 22 R0008	M. IHLI Thomas 10 route de Bietlenheim 67170 GEUDERTHEIM	Idem	Transformation de la grange existante en 2 logements	18/07/2022

PC 067 156 22 R0010	SCI MG – 2X1 12 Domaine de la Rose des Sables 67720 HOERDT	Lot 5 11 rue du Général de Gaulle	Construction d'un garage double	18/07/2022
PC 067 156 22 R0011	M. DEIBER - M. et Mme LECOCQ SCI MG – 2X1 SCI MMP	Lot 6 11 rue du Général de Gaulle	Construction d'un local poubelles	18/07/2022
PC 067 156 22 R0012	SCI MMP 6 rue du Champs du Feu 67116 REICHSTETT	Lot 2 11 rue du Général de Gaulle	Construction d'une Maison Individuelle	28/07/2022
PC 067 156 22 R0013	SCI MG – 2X1 12 Domaine de la Rose des Sables 67720 HOERDT	Lot 1 11 rue du Général de Gaulle	Construction de 2 logements accolés	18/07/2022
PC 067 156 22 R0014	M. DEIBER - Mme LECOCQ 12 Domaine de la Rose des Sables 67720 HOERDT	Lot 4 11 rue du Général de Gaulle	Construction d'une Maison Individuelle	28/07/2022
PC 067 156 22 R0015	M. LECOCQ Philippe 12 Domaine de la Rose des Sables 67720 HOERDT	Lot 3 11 rue du Général de Gaulle	Construction d'une Maison Individuelle	28/07/2022

4. Droits de préemption urbain

M. le Maire informe le Conseil Municipal conformément à la délibération du 5 juin 2020 des déclarations d'intention d'aliéner suivantes :

Ordre	Situation du patrimoine	Références cadastrales	Superficie
01	15, rue des petits champs	Section 03 - 15	4,49 ares
02	10, rue de la paix	Section 04 – 160/59 (échange de parcelles)	1,18 ares
03	13, rue des pommiers	Section 41 – 464/183	6,76 ares

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
* **prend acte** des déclarations d'intention d'aliéner ci-dessus.

5. Personnel communal :

► création d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe à temps complet

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que Mme Amélie LANCHE, adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, travaille depuis le 1^{er} janvier 2021 avec une quotité horaire de 31/35^{ème} et demande à travailler à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2022.

M. le Maire précise avoir saisi le Comité Technique du Centre de Gestion du Bas-Rhin pour avis.

Le Conseil Municipal est invité à :

* créer le poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2022

* supprimer l'actuel poste d'adjoint principal de 2^{ème} classe à temps non complet avec une quotité horaire de 31/35^{ème} au 31 août 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

VU la saisine du Comité Technique du Centre de Gestion du Bas-Rhin en date du 22 août 2022,
VU la charge de travail actuelle,

d é c i d e :

* *de créer* un emploi permanent d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2022

* *de supprimer* le poste permanent d'adjoint principal de 2^{ème} classe à temps complet avec une quotité horaire de 31/35^{ème} au 31 août 2022.

ADOPTE A L'UNANIMITE

6. Grand Contournement Ouest :

► vente de parcelles tombant dans l'emprise de l'autoroute

M. le Maire informe que la Société ARCOS-SOCOS a opéré des régularisations foncières dans le cadre des travaux du GCO et nous a fait parvenir un projet de promesse unilatérale de vente.

Il s'agit des parcelles notées ci-après faisant apparaître les emprises nécessaires :

Section	N° parcelle	Contenance	Nature	Lieu dit	Zonage PLU
38	119	18a78ca	BOIS	Hinterwald	N3
38	120	08a75ca	BOIS	Hinterwald	N3
38	135	48a81ca	BOIS	Hinterwald	N3
Superficie totale		76a34ca			

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **d é c i d e :**

* *d'émettre un avis favorable* aux régularisations foncières préconisées par la Société ARCOS-SOCOS dans le cadre des travaux du GCO

* *de rétrocéder* les emprises de parcelles notées ci-dessus pour un montant total de 7 375 €, se décomposant comme suit :

Indemnité principale	7634 m2 X 0,20 euros/m2	1 526,80 €
Indemnité accessoire : • peuplement	7634 m2 X 0,72 euros/m2	5 496,78 €
Indemnité de remploi		351,16 €
Total		7 374,74 €
Arrondi à		7 375,00 €

* *d'autoriser M. le Maire* à signer tous les documents afférents à cette affaire.

ADOPTE A L'UNANIMITE



7. Cour de l'école maternelle : aire de jeux - demande de subvention

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal avoir sollicité des devis liés à de l'équipement de jeux afin d'agrémenter la cour de l'école maternelle et permettre ainsi aux enfants de se dépenser et jouer en toute sécurité.

Pour se faire, des devis ont été demandés à une entreprise spécialisée, à savoir :

société	aménagement et fourniture	montant H.T.
EPSL	Fourniture et pose d'un jeu à ressort deux places « la voiture »	1 030,00 €
«	Fourniture et pose d'un jeu à ressort deux places « la pieuvre double »	1 090,00 €
«	Fourniture et pose d'une structure combinée comprenant un toboggan, une tour, un balcon, un panneau ludique, un filet/araignée, une glissière et un mur d'escalade oblique	6 541,35 €
	Fourniture et pose d'un sol coulé	4 046,70 €
	Fourniture et pose d'un panneau d'information	195,00 €
	TOTAL	12 903,05 €

M. le Maire propose aux Conseillers Municipaux d'approuver le projet tel que présenté et de l'autoriser à prospecter d'éventuelles subventions qui pourraient couvrir une partie des frais à engager.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

* **approuve** le projet tel que présenté pour un montant total de 12 903,05 euros hors taxes

* **charge M. le Maire** à solliciter les subventions au taux maximum ainsi que toutes participations

* **autorise M. le Maire** à signer tous les documents y afférents.

* **dit que** les crédits nécessaires aux travaux décrits ci-dessus sont prévus au budget primitif 2022, programme 170 « pôle enfance maternelle » - article 21312.

ADOPTE A L'UNANIMITE

8. Comité de Fêtes : versement d'un don

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal du versement du don de 2 025 euros effectué par le Comité de Fêtes de Geudertheim au profit de la Commune de Geudertheim.

M. le Maire demande aux conseillers municipaux de bien vouloir accepter ce don.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

* **accepte** le don de 2 025 euros (deux mille vingt-cinq euros) du Comité de Fêtes de Geudertheim

* **dit que** cette somme sera enregistrée à l'article 75888 « autres produits de gestion courante » de l'exercice 2022.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Le secrétaire de séance



Pour extrait conforme,
Geudertheim, le 26 août 2022
Le Maire





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN
COMMUNE DE GEUDERTHEIM
ARRONDISSEMENT DE HAGUENAU-WISSEMBOURG

Nombre de membres élus : 23
Conseillers en fonction : 23
Conseillers présents : 16
Procurations : 07

Séance du 26 août 2022

**Extrait du Procès-verbal des délibérations de la Commune de GEUDERTHEIM
sous la Présidence de Monsieur Pierre GROSS, Maire**

Présents : MM. Yves OHLMANN, Marianne PETER, Jean-Luc JOACHIM, Arny EYERMANN, Laurence ANCKENMANN, Nathalie BOUTINAUD, Yoan HEITZ, Stéphanie HENCHES, Pia JUNGER, Didier KNIPPER, Eric MASSON, Pascale MEYER, Frédéric MULLER, Jérémy OHLMANN, Sabrina RITTER, Michel URBAN

Membres absents excusés : MM.

Frédéric JUNG	a donné	procuration de vote	à Mme Sabrina RITTER
Barbara NEUNREUTHER	«	«	à Mme Nathalie BOUTINAUD
Rolph RIEDINGER	«	«	à M. Yves OHLMANN
Corinne ROEHLLY	«	«	à Mme Stéphanie HENCHES
Martine SCHWACH	«	«	à Mme Marianne PETER
Béatrice TREIL	«	«	à M. Jean-Luc JOACHIM.

Divers

Droit à l'information – diffusion des arrêtés municipaux (voir ceux de la préfecture),

Suite à la remarque de M. Frédéric MULLER concernant la diffusion des informations concernant les arrêtés pris par le maire (voir ceux de la préfecture), ceux-ci seront systématiquement diffusés à tous les conseillers municipaux faisant office de référents de quartiers.

Pollution de la Zorn

Trois semaines après la découverte de milliers de poissons morts dans la Zorn entre Brumath et Bietlenheim-Hoerdt, les causes de ce désastre restent inconnues. Aucune information n'a filtré des services de l'Etat.

Pistes cyclables vers Brumath et vers Bietlenheim

Les prospections liées aux accords de principe des propriétaires fonciers sont positives. Certains seront relancés dans les meilleurs délais. Parallèlement, des discussions sont déjà engagées avec les Communautés de Communes concernées et la CeA afin de faire aboutir ce projet datant des années 2000 et à présent relancé.

Sécurité routière

Des référents de quartier signalent qu'ils ont été interpellés par des habitants au sujet de la sécurité routière dans la commune, notamment sur l'artère principale et le quartier ancien et l'incivilité des automobilistes et motocyclistes.

Ce point sera abordé en commission « *aménagement du village-éclairage public-voirie - espaces verts* ».

Déplacement à Paris

Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal un déplacement à Paris du 28 février au 2 mars 2023 pour une visite du salon de l'agriculture, de l'Assemblée Nationale et de la capitale agrémentée d'une soirée « *cabaret* ». Chaque participant prendra les frais y afférents à sa charge.

Pour extrait conforme,
Geudertheim, le 26 août 2022
Le Maire

Le secrétaire de séance



